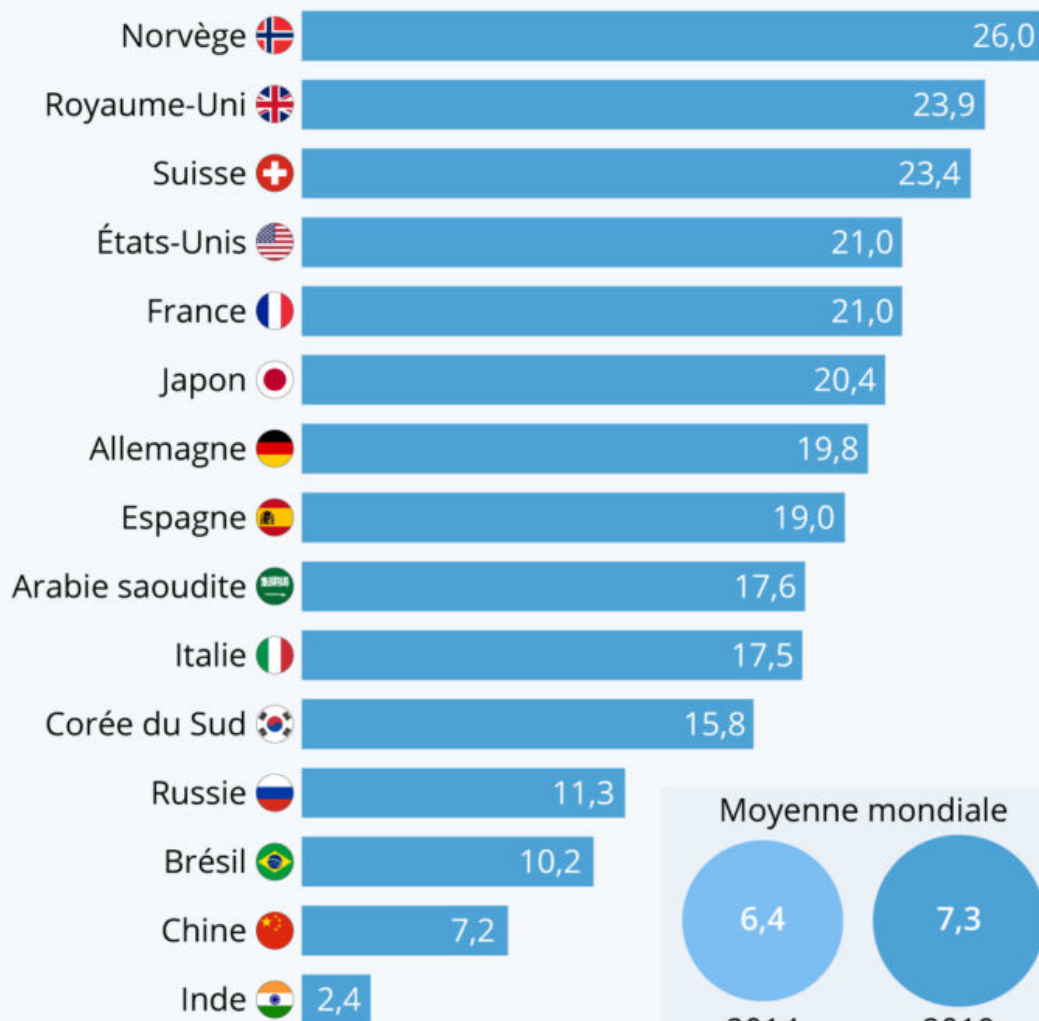


# Le poids de nos déchets électroniques

# Le poids de nos déchets électroniques



Estimation du poids total de déchets électroniques générés par habitant en 2019, en kg \*



\* dans une sélection de pays

Source : The Global E-waste Monitor 2020



**statista**

Ecrit par Echo du Mardi le 23 septembre 2020

Près de 54 millions de tonnes. C'est le volume de déchets électroniques qui a été généré l'an dernier dans le monde, selon les estimations du [Global E-waste Monitor 2020](#). En hausse de près de 2 millions de tonnes par an au cours des cinq dernières années, la quantité de déchets électroniques produite à l'échelle mondiale pose un véritable casse-tête en matière de recyclage et constitue une menace pour l'environnement et la santé.

Le plus grand producteur de déchets électroniques au monde est la Chine, avec environ 10 millions de tonnes en 2019, suivie par les États-Unis (6,9 millions de tonnes) et l'Inde (3,2 millions de tonnes). Cependant, si l'on regarde le volume rapporté à la population, les Chinois sont loin d'être les leaders mondiaux avec 7,2 kilos générés par habitant, ce qui correspond finalement à la moyenne mondiale.

Ce sont les pays scandinaves et le Royaume-Uni qui génèrent le plus de déchets électroniques par tête, avec par exemple 26 kilos par an pour les Norvégiens et 24 kilos pour les Britanniques. Les Français font également partie, comme les Américains, les Suisses et les Japonais, de la quinzaine de pays développés où le volume annuel de déchets dépasse les 20 kilos par habitant. Selon les derniers chiffres d'Eurostat, seul un peu plus du tiers des déchets électroniques étaient recyclés en France en 2018.

À l'opposé de l'échelle, c'est en Afrique que la production de déchets de ce type est la moins élevée : de l'ordre de 500 grammes par habitant par an dans des pays comme le Niger, le Mozambique ou l'Ethiopie. Malheureusement, ce n'est pas pour autant que la région est préservée de l'accumulation de ces déchets dangereux puisque de nombreux pays européens continuent d'y exporter leurs équipements électroniques défectueux malgré la Convention de Bâle de 1992.

**De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)**